



Permis CE

Définition :

Conduite des ensembles dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C attelé d'une remorque d'un P.T.A.C supérieur à 750 kg. Par équivalence le permis CE autorise la conduite des véhicules de catégorie BE et des véhicules de la catégorie DE si titulaire du D.

Age : 21 ans

Public & prérequis :

Être titulaire du permis C français,
Être âgé de 21 ans

Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans, dans le cadre du Permis moto, seul la date de l'ETG obtenue compte

La Formation :

La formation théorique est axée sur l'apprentissage des règles de conduite et des bons comportements en matière de sécurité routière correspondant au contenu du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC)

L'enseignement porte sur la manipulation et la maîtrise du véhicule hors et en circulation ainsi que sur le comportement en circulation.

Hors circulation :

L'objectif est de vérifier vos connaissances (code de la route, réglementation des transports, sécurité et signalisation routière, facteurs de sécurité liés au chargement, la mécanique, les vérifications avant le départ et la réalisation d'une manœuvre).

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de :

- Répondre à des questions écrites et orales.
- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules.
- Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort.
- Dételer et atteler la remorque ou semi-remorque.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué en marche avant à allure faible, en marche arrière et d'effectuer des arrêts de précision.

Circulation :

Vous serez évalué sur : le respect du code de la route, la maîtrise du véhicule, la capacité à circuler en sécurité et l'autonomie dans la réalisation du trajet

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés.





DEROULEMENT de la formation A la catégorie « CE » du permis de conduire

Les enjeux de la formation à la conduite

La conduite ou la prise en charge, à l'arrêt, d'un véhicule affecté au transport de marchandises présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur d'un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement de l'ensemble de véhicules en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, cinq grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des sous-compétences associées, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des cinq grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

5. Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories C1E et CE comporte deux phases :

– la première : hors circulation ;





– la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : réglementation des transports, code de la route, sécurité et signalisation routières, chargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule ou de l'ensemble et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation (cf modèle ci-après)





CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE



Date : _____
L'expert(e) : _____
Codes spécifiques : _____

Candidat
Nom : _____
Prénom(s) : _____
NEPH : _____
Catégorie : _____

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque				
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome		
Connaître et maîtriser son véhicule										
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	■	■	■	■	■	■	■	■		
Connaître et utiliser les commandes	■	■	■	■	■					
Apprehender la route										
Prendre l'information	■	■	■	■	■	■	■	■		
Adapter son allure aux circonstances	■	■	■	■	■					
Appliquer la réglementation	■	■	■	■	■					
Partager la route avec les autres usagers										
Communiquer avec les autres usagers	■	■	■	■	■	■	■	■		
Partager la chaussée	■	■	■	■	■					
Maintenir les espaces de sécurité	■	■	■	■	■	■	■	■		
Sous-totaux					0	8	12	0,5	0,5	1
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					0					
Courtoisie					+1					
Total général									23	

BILAN	FAVORABLE (1)
--------------	----------------------

(1) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical





PARCOURS DE FORMATION à la catégorie CE du permis de conduire

Nous vous proposons un parcours spécifique :

- Des cours spécifiques poids lourds sur les thèmes :
 - Normes techniques des véhicules et mécanique
 - Equipements des véhicules
 - Règles de circulation et signalisation
 - Règlementation du transport
 - Règlementation sociale européenne
 - Situations dégradées et accidents
 - Le conducteur (formations, risques liés aux distractions, alcool, hygiène de vie...)

Les cours théoriques s'effectuent en simultané des cours pratiques de la partie Hors Circulation (plateau) sur 2 semaines consécutives à temps plein (de 8h à 12h et de 13h à 16h)

Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
COMPETENCES GENERALES	COMPETENCES
<p>1. Maîtriser le maniement de l'ensemble de véhicule dans un trafic faible ou nul</p> <p><i>Formation pratique sur piste privée+ formation théorique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux organes de l'ensemble de véhicule, les principales commandes et le tableau de bord - S'installer au poste de conduite - Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur - Démarrer et s'arrêter - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe - Regarder autour de soi et avertir - Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement
<p>2. Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité</p> <p><i>Formation pratique sur piste privée+ formation théorique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier de marchandises - Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule et au transport de marchandises - Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule et savoir les vérifier





	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures) - Savoir réaliser une mise à quai - Savoir réaliser un attelage et un dételage
<p>3. Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicules dans des conditions normales de circulation.</p> <p><i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation+ formation théorique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux véhicules affectés au transport de marchandises) - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (adaptés aux transports de marchandises) - Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
<p>4. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p> <p><i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide, en virages et en agglomération en circulation dense + formation théorique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de façon sécurisante - Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Quitter un stationnement, reparti après un arrêt et s'insérer dans la circulation - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
<p>5. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p> <p><i>Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours + formation théorique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer - Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Connaître les aides à la conduite (ABS, aide à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse) - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco-conduite

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie concernée

